

SCÈNES DE FAMILLE

REGARDS CROISÉS SUR LES RÉALITÉS FAMILIALES ET PROFESSIONNELLES EN AEMO

SÉVERAC Nadège, HALIFAX Juliette

LE MILIEU OUVERT EN PROTECTION DE L'ENFANCE : UNE ÉNIGME À ÉLUCIDER

La politique publique de protection de l'enfance est lourde d'enjeux pour les quelques 300 000 familles concernées chaque année. Or sa mise en œuvre paraît non conforme à certains principes directeurs. Celui de *proportionnalité* qui prévoit de privilégier la protection à domicile : les mineurs sont un peu plus souvent retirés de leur famille que suivis chez eux. Celui de *subsidiarité* de la justice : alors que la loi incite depuis 2007 à contractualiser l'intervention avec les familles, le juge intervient toujours dans plus de deux tiers des cas. Et celui de *l'autorité parentale* : les parents ne sont quasiment jamais associés au projet pour leur enfant qui se décide entre professionnels.

Pour contribuer à élucider cette énigme, nous proposons d'éclairer ce qui se fait *en amont* du placement, lorsque le juge décide de protéger un enfant chez lui par l'intervention d'un travailleur social à son domicile. Cette intervention, dite « assistance éducative en milieu ouvert » (AEMO) est en effet réputée assez illisible, ses modalités d'exercice et son efficacité étant interrogées depuis sa montée en charge, dans les années 1980. On sait que pour l'essentiel, les familles concernées sont issues de milieux les plus défavorisés, solvabilisées par les

aides légales et vivant souvent sous le seuil de pauvreté¹. L'intervention en milieu ouvert, bien qu'elle concerne près de la moitié des enfants protégés et joue un rôle essentiel de prévention du placement, est une forme d'intervention dont les pratiques et les conditions d'exercice sont très méconnues, y compris des décideurs et des financeurs. Du côté des familles, on en sait très peu sur leurs conditions de vie et la manière dont celles-ci affectent leur parentalité, de même que sur la manière dont elles vivent l'intervention.

¹ Voir notamment : BIANCO Jean-Louis, LAMY Pascal (1980), *L'aide sociale à l'enfance demain. Contribution à une politique de réduction des inégalités*, ou encore : GUEYDAN Geneviève, SÉVERAC Nadège (2019), *Démarche de consensus relatives aux interventions de protection de l'enfance à domicile*, Rapport de l'IGAS. Ces constats se retrouvent dans les familles de la recherche-action participative.

UNE RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE ET IMMERSIVE

Compte tenu des difficultés des travailleurs sociaux à rendre compte et évaluer leur travail, de même que la faible connaissance du point de vue des familles, cette recherche-action est conçue comme un processus participatif pour toutes les parties concernées : professionnels du travail social (9 intervenants socio-éducatifs et 3 coordinateurs), familles (38 mineurs en AEMO appartenant à 20 familles) et chercheuses (une sociologue et une démographe). Au sein de l'association *Chanteclair* – habilitée en protection de l'enfance et intervenant en Mayenne depuis plus de 70 ans –, professionnels et chercheuses ont expérimenté un mode d'action innovant afin de mieux connaître les pratiques professionnelles, le vécu des familles dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance et à modifier le cadre d'intervention dans le sens d'un accroissement de la participation des familles. Le projet repose en effet sur une immersion des chercheuses auprès des travailleurs sociaux mandatés par le juge pour apporter « aide et conseil » à des familles dont l'enfant est considéré comme en danger chez lui et pour lequel une AEMO a été prononcée.

Dans un premier temps, une observation ethnographique des réunions où se décide la conduite de l'intervention a permis de comprendre l'univers normatif et organisationnel du travail. Dans un second temps, 12 travailleurs sociaux, volontaires et formés à une approche participative des familles, ont renseigné, chacun pour 2 situations, toutes leurs pratiques professionnelles pendant un an, incluant les chercheuses dans une posture d'observation participante. Celles-ci ont été inté-

grées dans l'intégralité des actions qu'ils engagent : entretiens d'accueil, réunions de projet, d'évaluation, de synthèse, visites à domicile, échanges avec les partenaires, audiences de jugement, réunions d'équipe, etc.

Ce partenariat méthodologique au service de la connaissance – rendre compte des réalités du milieu ouvert, des pratiques professionnelles et de leurs logiques – est aussi au service de l'action, puisqu'il s'agit d'expérimenter en-

semble des modalités de travail avec les familles, plutôt que *sur* elles. Après avoir réfléchi ensemble et construit des outils communs visant à favoriser la participation des familles et des enfants concernés, il s'est ensuite agi d'expérimenter la participation des familles aux réunions du déroulé de mesure. Ainsi, cette recherche-action participative vise le pouvoir d'agir des familles accompagnées en protection de l'enfance, familles confrontées à la pauvreté dans 4 cas sur 5.

CONTEXTUALISATION SOCIO-HISTORIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENFANT À DOMICILE

En plus de présenter la méthodologie, le premier chapitre du rapport de recherche a pour ambition de rassembler des connaissances socio-historiques permettant au lecteur de mieux situer ces mesures. En 1935, la création de l'AEMO autorise le franchissement du seuil des foyers pour aller y surveiller l'éducation des enfants. Pour autant, l'AEMO ne montera en charge que 50 ans plus tard (à compter des années 1980), et sera dès lors ponctuée d'alertes récurrentes des inspections publiques quant au fait qu'elle fait l'objet d'un sous-financement persistant. En effet l'ASE alloue, pour

la moitié des enfants protégés qui sont suivis à domicile, 6 % de ses dépenses brutes². Chaque travailleur social étant chargé d'un peu plus de 30 situations, il ne peut voir chaque famille à son domicile qu'une heure et demie par mois. La temporalité est donc un enjeu fort en AEMO.

L'autre grand enjeu abordé dans la première partie est celui de l'approche des familles par les travailleurs sociaux, permettant de saisir un axe central de « ce qui se fait en AEMO ». Or,

chaque trajectoire est le produit d'une combinaison entre l'intervention du travailleur social et la manière dont le ou les membres de la famille se saisissent de ce qui est proposé, ce qui soulève la complexité méthodologique attachée au fait de rendre compte des pratiques professionnelles. D'autant que diverses contraintes pèsent sur le milieu ouvert, contraintes économiques, mais aussi culturelles : référentiel de politique publique flou, catégorie de « danger » difficilement opérationnalisable en pratique et formation des intervenants en travail social, sans réelle spécialisation en protection de l'enfance.

² D'après les données de la DREES : AMROUS Nadia (2023), « L'aide sociale à l'enfance. Édition 2023 », *Les dossiers de la DREES*, n° 115, octobre 2023.

ANALYSE DE LA POPULATION : QUI SONT LES FAMILLES ?

Le deuxième chapitre vise à fournir des connaissances d'ensemble sur les 20 familles de la recherche, ce qui apporte certaines réponses quant à savoir qui sont les familles concernées et à quels dangers sont exposés les enfants suivis en AEMO. L'analyse du profil socio-démographique des familles, avec notamment des données relatives à leur inscription sociale et à la composition des ménages, montre que la quasi-totalité d'entre elles ont des conditions de vie précaires : pauvreté, exclusion sociale, travail précaire et peu rémunéré, endettement, dégradation de l'état de santé somatique et psychique, difficultés d'accès aux

soins, difficultés à se déplacer, etc. La recherche retrace aussi le parcours institutionnel des familles, puisque la grande majorité d'entre elles ne sont pas « nouvelles entrantes » dans le dispositif de protection de l'enfance, mais ont une antériorité de prise en charge qui remonte parfois à la génération des parents. Enfin, les motifs de danger reprochés aux parents ont été catégorisés, selon qu'il s'agit de violences, de négligences, d'autres

inadéquations dans les réponses apportées aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Le cumul des problèmes des familles constitue une caractéristique connue des situations de pauvreté et soulève des questions de stratégies d'intervention car leurs conditions de vie ont des effets en termes de disponibilité psychique pour l'intervention. Il peut ainsi s'avérer difficile dans certaines familles de parvenir à

mobiliser l'attention du ou des parents sur leur enfant, compte tenu de difficultés majeures qui s'imposent à elles continuellement. Par une analyse détaillée des calendriers d'intervention des professionnels, la recherche montre comment ces derniers adaptent leurs interventions aux caractéristiques familiales et aux problématiques rencontrées, et par-là même, aux besoins des familles.

RENDRE COMPTE DES TRAJECTOIRES D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Le troisième chapitre est celui de l'immersion dans les trajectoires singulières des familles accompagnées. Le caractère inédit de cette recherche réside dans le fait d'avoir constitué un *corpus* retraçant exhaustivement l'intégralité des échanges tenus tout au long de la mesure et dans toutes les configurations, avec ou autour des familles. Si presque toutes les familles se trouvent dans des situations multi-problématiques,

l'accompagnement se construit autour d'un axe de problématique prédominante. Nous avons ainsi identifié quatre types d'accompagnement : « accompagner la re-composition conjugale », « gérer les répercussions des violences », « travailler la relation éducative » et « soutenir la famille face à un enfant désorganisé/désorganisant ».

La description détaillée de quelques trajectoires familiales

donne à voir au lecteur les linéaments réels des pratiques professionnelles, à savoir : les logiques de perception de la situation par le binôme travailleur social/chercheuse, la négociation d'objectifs avec les membres de la famille et leur reprise en équipe, mais aussi l'amplitude de l'imprévisible, de l'incompréhensible, des doutes et des émotions constitutifs du travail en AEMO.

FOCUS SUR DIFFÉRENTES DIMENSIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse thématisée de différentes dimensions des pratiques professionnelles, tout en sachant que la trajectoire d'une famille est avant tout une combinaison entre intervention professionnelle et attentes et ressources des parents. En conséquence, les trajectoires sont directement influencées par l'ensemble des *stresseurs* parentaux,

bien au-delà de leurs compétences.

Dans la dimension des *logiques professionnelles*, on retrouve l'importance de l'affiliation des intervenants aux familles (aspect très peu évoqué dans les inspections publiques, par comparaison avec l'importance conférée au thème de l'évaluation des situations), ou encore le rapport quelque peu laborieux des travailleurs sociaux

aux écrits, et les conséquences que cela peut comporter pour leurs pratiques. On pointe aussi l'éventail insuffisant des modalités d'intervention, d'où l'importance capitale d'avoir des stratégies d'intervention, ce en quoi le rôle de l'équipe est décisif. On montre enfin en quoi la capacité de contenance et de stratégie de l'équipe dépend directement de la capacité du binôme psychologue/

coordinateur à proposer une méthodologie de travail.

Cette dimension des logiques professionnelles n'existe cependant pas indépendamment de celle de l'*organisation du travail*, fortement contraignante, qui restreint par exemple l'attribution d'une situation familiale à un travailleur social en fonction de ses compétences, pour prioriser la gestion des places vacantes. Il en va de même s'agissant des mesures dites « renforcées » qui permettent un suivi plus fréquent des familles, mais dont le nombre insuffisant ne permet pas à toutes les familles d'accéder au suivi préconisé par le juge.

LES EFFETS DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES SUR LA MESURE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

L'assistance éducative en milieu ouvert est une intervention stratégique qui a pour objet de remédier au danger encouru par l'enfant dans sa famille et donc de prévenir le placement, lequel représente l'ultime perte pour des familles constamment en butte à des adversités de toutes sortes et extrêmement démunies. Mieux connaître les pratiques professionnelles et leur degré d'ajustement aux capacités et aux besoins des familles s'avère donc essentiel pour que cette forme d'intervention remplisse réellement son but, à savoir un soutien et un accroissement du pouvoir d'agir, plutôt que d'être un lieu de disqualification potentielle et d'adversité supplémentaire, d'autant plus que la pauvreté reste un univers assez peu étudié sur le plan du vécu subjectif³.

³ Excepté le travail réalisé par ATD Quart Monde en partenariat avec l'université d'Oxford sur les 9 dimensions de la pauvreté.

À l'heure où se développe une sensibilité à l'égard des publics démunis et où il est question que les professionnels adoptent une posture « d'aller vers » les familles concernées, documenter le ressenti subjectif de ces populations et ce qui est pour elles facilitant, semble un préalable incontournable pour élaborer une approche sécurisante.

Les familles ont été invitées à participer à la démarche, avec l'assurance qu'en cas de refus (possible à n'importe quel moment de la recherche), ce serait sans répercussion sur leur suivi éducatif. L'une des premières bonnes surprises de cette recherche a été de constater un accueil favorable et un intérêt réel des familles à la perspective de participer à la recherche. Ainsi, sur les 20 familles sollicitées, toutes ont acceptées et – sauf fin de mesure – sont restées jusqu'à la fin. D'une part, certains parents ont vécu le fait d'avoir été

« choisis » comme une valorisation personnelle et, dans certains cas, la participation a permis une confiance renforcée entre familles et professionnels ou encore une meilleure compréhension des contraintes des uns et des autres. De fait, il existe des contours de modèles éducatifs différents puisque l'on sait que, selon l'appartenance sociale, les représentations de l'enfant et du rôle parental ne sont pas les mêmes. D'autre part, la vie en contexte de précarité surexpose les parents à un stress chronique susceptible de dégrader son état et de se répercuter sur l'enfant. Il nous semble que les professionnels donnent aujourd'hui davantage une place entière et légitime à des cultures éducatives différentes et que les contraintes éducatives des familles liées à leur situation de pauvreté sont mieux perçues et prises en compte dans les réponses apportées.